



HAL
open science

Évaluer la science, une histoire normative du dialogue scientifique

Alban Roblez

► **To cite this version:**

| Alban Roblez. Évaluer la science, une histoire normative du dialogue scientifique. 2023. hal-04075060

HAL Id: hal-04075060

<https://hal.science/hal-04075060v1>

Preprint submitted on 19 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

EVALUER LA SCIENCE, UNE HISTOIRE NORMATIVE DU DIALOGUE SCIENTIFIQUE

Ma communication se fera sur la thèse comme quoi l'évaluation est un exemple d'étude pour notre colloque, se situant au carrefour du politique, du scientifique et du technique. Accoudées à la première partie du propos, nous devrions comprendre ou s'assurer qu'au fond, évaluer la science revient à une activité idéologique, technologique et temporellement située. Ce qui laisserait la place à d'autres façons : et d'évaluer, et d'évaluer la science, ou plus humblement, les connaissances, notamment de l'évaluation elle-même.

L'évaluation me paraît être une activité au carrefour des discussions de notre colloque.

- Elle participe à l'élaboration de connaissances et de savoirs sur un objet visé (pas nécessairement clairement identifié ; ni totalement "circonscripateur" de l'activité : l'évaluation peut excéder son objet).
- Elle est le fruit d'activités politiques, scientifiques et techniques.

Politiquement, elle est un instrument de « mesure d'impact » des politiques publiques, nationales et extranationales. L'évaluation est ici un « idiome réformateur » (Pons, 2011) : plus qu'un ensemble d'actions déterminées et applicables de façon opérationnelle par un corps professionnel, il s'agit plus d'un syntagme performatif à usage « illocutoire » (Austin, 2002) qui déclenche pour ainsi dire un ensemble de phénomènes. Dont des phénomènes actanciels, comme de la conception, de l'ingénierie mais aussi de l'achat de dispositif ou de prestation d'évaluation. Historiquement, les EUA forment le berceau du rapprochement entre la politique et l'évaluation, à travers notamment différentes périodes historiques (de Ketele, 2019; Morin, 1971; Pelletier, 1971; Roblez, 2022) configuratrices d'évaluations. Par exemple, les politiques de contrôle du corps enseignants à la fin du XIX^e siècle a conduit à élaborer des tests de mesure en direction des enseignants et des élèves, à utiliser de manière systématique. L'influence américaine du Nord ne s'arrête pas puisqu'aujourd'hui encore, des cabinets d'experts en évaluation en France citent des travaux étatsuniens dans leurs références d'adossement¹, jouant par là ce que je nommais plus avant un usage illocutoire : évoquer des références outre atlantiques fonderait une image de crédibilité.

¹ Notamment dans *Evaluation – Fondements, controverses, perspectives* de Delahais, Devaux-Spatarakis, Revillard et Ridde (Delahais et al., 2022) qui est une somme de textes d'auteurs américains, reconnus et moins connus, en matière de scientificité sur l'évaluation. L'ouvrage, en *open access*, favorise bien le message d'approcher l'évaluation aux sciences politiques, de par l'éditeur-même. Ou encore dans le Rapport d'information n°392 « Placer l'évaluation des politiques publiques au cœur de la réforme de l'Etat », en 2004, rédigé par Bourdin, André et Placade où la référence d'adossement principale est le *Joint Committee on standards for educational evaluation* (1981). Deux problèmes s'observent : la date, où depuis 1981 les recherches ont avancé sur bons nombres d'éléments épistémiques en matière d'évaluation. Puis la réplique des critères retenus d'un territoire à un autre, conduisant à un phénomène étudié en matière d'évaluation de politique publique : la dépendance au sentier (Albarello et al., 2016) et plus encore, la Loi de Campbell (Campbell, 1979) consistant à montrer comment le fait d'évaluer dans le but d'évaluer (autrement dit que l'évaluation soit le but en soi) va initier des biais de qualité et de validité dans les méthodes et les résultats.

Scientifiquement, l'évaluation fait l'objet de recherches sur et dans des champs disciplinaires multiples (dont l'économie, la sociologie, les sciences politiques, les sciences de l'environnement, l'ergonomie et les SEF). Dans les sciences de l'éducation et de la formation, l'évaluation fait l'objet d'approches épistémologiques multiples, qui participent à l'élaboration de connaissances à plusieurs « visées » telles que Jean-François Marcel les décrit (Marcel, 2020). Une visée heuristique dont les approches en « co- » (Figari, 2021) et les recherches sur ou dans le cadre de politiques éducatives forment des orientations importantes. Une visée praxéologique qui poursuit le minutieux travail de modélisation d'instruments, de dispositifs ou d'outils d'évaluation, voire de ré-investigations de ce qui fonde le jugement évaluatif, ce qui est nommé par le « référent » (Barbier, 1994; Figari, 1994; Hadji, 1995) constitué de critère, indicateurs, indices d'évaluation.

Techniquement, voire technologiquement, l'évaluation se constitue sur et dans de la technique. La technique est en effet ce qui est le plus généralement représentatif des activités évaluatives, ce que Lecointe (Lecointe, 1997) identifiait comme « l'axe visible » (*Ibid.*, p. 43), où des « gestes professionnels » (Jorro, 2016a) comme observer, enquêter, interroger, utiliser une grille ou un outil, calculer à partir de facteurs, mesurer et inférer un ensemble d'informations sont paradigmatiques des pratiques d'évaluation. Mais cela, c'est du côté « humain » de l'affaire. Du côté machine, l'évaluation n'est pas en reste : borne de satisfaction, algorithmes de sélection et d'orientation, matrice inférentielle de statistiques, questionnaires en ligne, mise en situation par Réalité Virtuelle Augmentée (RVA) comme nous le vend l'entreprise « Méta » et certaines écoles de conduite. Ontologiquement, l'évaluation est un phénomène technique, un « mode du dévoilement » comme l'expose Heidegger dans *La question de la technique* (Heidegger, 1973, p. 19). Avant l'évaluation, point de connaissances techniquement « ouvertes » (*Ibid.*, p. 18) par celle-ci.

Cette dernière approche, par l'ouverture due à la technique évaluative, fonde les réquisits des ingénieries et outils d'évaluation, ouvrant le champ à l'expertise. Or, « l'expert » n'est pas la ou le « scientifique » nous avertissait Jacques Ardoino en 1990 (Ardoino, 1990), ainsi que (plus proche de nous) Guy Lapostolle (Lapostolle, 2023) : suivant Ardoino, le premier se fonde sur des connaissances établies par les seconds, dans une logique de course instrumentale, afin d'intervenir dans un périmètre bien « limité »² par la commande ou la convention entre le commanditaire et l'expert. Ce dernier peut travailler pour des commandes strictes et limitatrices de sa mise en connaissance : il travaille pour quelqu'un, qui vient le chercher pour son expertise perçue. Le chercheur peut avoir un effet sur quelqu'un, comme un politique, mais ce n'est pas « l'ambition principale » (Ardoino, Op. Cite.) ; ce dernier se donne une « intentionnalité explicite, de son projet de production de connaissance, assortis, toutefois, des moyens stratégiques et méthodologiques qu'il se donne pour ce faire » (*Idem.*). Or, la différence est-elle si simple dans le vécu comme dans le réel ?

L'évaluation correspond à ce que Mottier Lopez et Figari décrivent comme quelque chose « entre activité de recherche et pratique sociale située » (Mottier Lopez & Figari, 2012). Approcher à ce que je viens de présenter sur les connaissances sur l'évaluation, il est donc tout à fait envisageable raisonnablement (vous me direz) de considérer la part humaine de l'évaluation et, par conséquence, de ses usages comme de ses pratiques, jusqu'à ses fondations épistémiques. C'est ici que je commence à basculer sur le deuxième point de ma communication, à savoir l'évaluation de la science

² Là aussi au sens de Heidegger « La limite n'est pas ce où quelque chose cesse, mais bien, comme les Grecs l'avaient observé, ce à partir de quoi quelque chose *commence à être* (*sein Wesen beginnt*) » (Heidegger, 1973, p. 183).

D'un côté donc, les recherches scientifiques sur l'évaluation avancent, fluctuent dans une tension épistémologiquement vive entre ce que Romainville nomme la « loi du genre » (Romainville, 2021, p. 84), c'est-à-dire cette tendance à poser les connaissances en et sur l'objet comme nouvelles ou novatrices en faisant fi volontairement ou non des précédences ; et une époque marquée par le sceau de l'évaluation à tout va, de tout genre, de partout (Bocquet, 2016; Butera et al., 2011; Del Rey, 2013; Hadji, 2012), faisant le potentiel lit de ce que Jacques Toulemonde envisageait en 1995 : l'émergence d'une profession d'évaluateur dans les pays européens (Toulemonde, 1995).

Le cas « Toulemonde » est choisi sciemment dans la mesure où ce dernier a participé au montage de grands cabinets de consultance en matière d'évaluation de politiques publiques. L'expertise et la technique forment les deux piliers de garanti présentés en matière d'évaluation. En vis-à-vis, la recherche scientifique n'est pas en reste. Considérons le HCERES, qui mêle pairs-chercheurs, expert-es et technicien·nes de l'évaluation sous la forme d'un comité d'évaluation. Sur la base d'un référentiel – établissement ou formation notamment – et d'un rapport d'autoévaluation provenant de l'université touchée, le comité devra établir un diagnostic de la situation afin d'orienter les pistes de l'enquête lors de la visite et de la conduite des entretiens. Ce processus-même, suivi du rapport de l'autre comité post-pré-rapport, conduit à positionner une évaluation de la science par ses membres actifs : les enseignant-es-chercheur-es, les étudiant-es, et les personnel·les comme les élu-es du milieu de l'ESR.

Dans les deux cas – celui des cabinets français ou internationaux comme celui des membres du comité – aucune « profession » d'évaluateur ou d'évaluatrice n'est établie : c'est bien l'une des raisons pour laquelle des collègues québécois évoquent la nécessité d'établir une « profession » à part entière de l'évaluation (Dionne, 2021) ou que, plus proche de nous, des collègues considèrent que les connaissances et les savoirs évaluatifs sont singuliers, « professionnels » et faire l'objet d'une « didactique de l'évaluation » ou assimilé (Jorro, 2009, 2016a, 2016b; Tourmen, 2016, 2017). La frontière entre les postures « d'expert et de chercheur » déterminée avec Ardoino (1990) semble poreuse voire symbolique : il appartiendrait à l'individu de se positionner en tant que chercheur-pair et non en tant qu'expert ; bien qu'il soit réclamé une part d'expertise à partir de ses expériences comme de son ancrage disciplinaire. Quelque chose a fait que des non-évaluateurs professionnels viennent à évaluer d'une façon professionnelle des pairs. *Mais alors, comment se fait-il que nous arrivions à évaluer des institutions scientifiques sans avoir de savoirs évaluatifs clairement identifiés, validés et établis ?*

Cette problématique nous permet d'aborder la part historique des évaluations de la science. Plusieurs points de vue viennent nous apporter des éclairages. En philosophie des sciences par exemple, les travaux de Thomas S. Kuhn (Kuhn, 2018) et de Karl Popper (Popper, 1998) viennent nous montrer comment la communauté joue un rôle fondamental dans la constitution de ce qui fait non seulement science, mais aussi production scientifique. Pour le dire grossièrement, c'est la communication et des méthodologies probantes et des résultats des recherches, tous deux favorisant la potentielle répliquabilité et leur falsifiabilité, qui fondent contextuellement la science comme activité anthropologique. La mémoire a une fonction fondamentale puisque c'est elle qui permet la transmission, à des fins d'expérimentation, de développements, de référencement. Le Temps a lui aussi une fonction fondatrice puisqu'il fixe les durées paradigmatiques des connaissances, comme Edgar Morin l'explique à propos des modèles paradigmatiques³. Un paradigme se construit sur un précédent, par un précédent, rendant compte autant de la mémoire – l'ancrage épistémologique – que la pratique – l'adossement

³ Un auteur comme Michel Vial (Vial, 2009) emploie par exemple « la vie des systèmes » de Morin pour exposer l'élaboration des modèles d'évaluation (Vial, 2013) les uns entre les autres (2009, pp. 50-54).

technico-méthodologique. Mais la recherche – et donc, la science – est elle-même politique. C'est que ce Madeline Grawitz (Grawitz, 2001) explique dans le traité des *Méthodes des sciences sociales* : l'instrument de cueillette comporte déjà des valeurs orientées (*Ibid.*, pp. 10-11) : c'est quelque chose qui peut se retrouver dans les méthodes de recherches en sciences humaines et sociales chez Grawitz (2001) sur l'idéologie camouflée dans les instruments scientifiques sous ce qu'elle nomme « l'illusion de la neutralité » (*Ibid.*, pp. 489-492) :

« Il faut donc prendre conscience du danger : les techniques, symboles de l'esprit scientifique par leur rigueur, sont non seulement susceptibles de camoufler des idéologies, mais plus innocemment encore, de traduire des présupposés, de découper à l'avance la réalité, donc, d'être inspirées par les *a priori* qu'elles sont chargées de combattre » (*Ibid.*, p. 490).

Ce qui revient, selon Grawitz, « aux stades du choix et de l'utilisation » des techniques par le chercheur qu'à une neutralité de la technique ou de l'instrument en soi (*Idem.*). L'enquête sur l'AERES, ancêtre du HCERES, par Clémentine Gozlan (Gozlan, 2020) me paraît bien illustratrice de cela dans l'évaluation "institutionnelle" de la recherche.

L'histoire des chiffres (Houlou-Garcia & Maugenest, 2022; Martin, 2023) et de leur usage social (Berlivet, 2015) sera utilisée pour illustrer cela. A la fois instrument scientifique et instrument d'évaluation, les statistiques et leur histoire nous donnerait à voir possiblement comment le glissement politique de leur usage a favorisé l'émergence de figures hybrides dont la fonction est d'évaluer la science. Originellement, la *Statistik*⁴ voit le jour en Allemagne dans une ambition géopolitique scientifique : décrire la puissance d'un Etat à partir de caractéristiques non-chiffrées et précises. Des « configurations sociopolitiques » (Berlivet, *Ibid.*, p. 413) ont joué sur la transformation de la statistique dans la mise en commun des matières du monde : le marché. Le chiffre est rapidement devenu l'étalon, car d'un langage à moindre équivoque et dans l'origine avait déjà essaimé (les mathématiques). Des associations de scientifiques et de politiques s'édifient et réfléchissent aux usages des statistiques, notamment à leurs résultats. « [...] la production et l'analyse de chiffres réputés rendre compte des activités humaines comptaient parmi les pratiques savantes les plus directement politiques du XIXe siècle » (*Ibid.*, p. 424). D'une certaine façon, c'est en utilisant et montrant les preuves de la pertinence de la statistique à d'autres champs que celui génétique que les chercheurs de l'époque convainquirent leurs pairs comme le politique. Cependant, l'usage et l'isomorphisme des connaissances ne s'inscrivent pas systématiquement dans une généalogie : les travaux de Michel Foucault en outre, plus récemment ceux de Revel et Loriga (Loriga & Revel, 2022), montrent comment le mot peut constituer une chose à lui tout seul, conduisant à un phénomène de *mots sans les choses* pour paraphraser Éric Chauvier (Chauvier, 2014). En effet les approches sociohistoriques et de philosophiques critiques rendent compte que la constitution scientifique et historique passe par le langage et la reconnaissance de conventions, à l'instar de la statistique. Or toute convention implique du pouvoir et une *lutte pour la reconnaissance* (Honneth, 2000) pour s'y maintenir ou pour la déplacer. C'est enfin par ces sillons sociohistoriques qu'une relecture des histoires peuvent s'effectuer, considérant la constitution d'une connaissance comme un résultat agonistique et conventionnel d'une communauté. Cela participe à la constitution hiérarchique de « valeurs » (Scheler, 1991), qui sédimentent et constituent le fil des membres scientifiques favorisant l'intégration au groupe et la reconnaissance des éléments jugés les plus importants par ses membres (Kuhn, 2018,

⁴ « L'étymologie de "statistique" témoigne d'ailleurs de ce lien à l'Etat : le terme allemand "*Staatskunde*", apparu au XVIIIe siècle et dérivé du latin "*statisticus*" (relatif à l'Etat) et de l'italien "*statistika*", désignait une science de l'Etat » (Martin, 2023, p. 36).

pp. 299-300). Ainsi les statistiques aux mains d'une communauté néolibérale n'ont ni la même constitution épistémique, ni les mêmes usages et adossements : c'est quelque chose qui semble traverser nos échanges depuis la première journée notamment. Ainsi, une communauté produit des éléments de discours, dont l'évaluation est peut-être l'une des activités paradigmatiques⁵ assez fortes aujourd'hui. Ce qui fait qu'au sein-même d'une activité, comme les statistiques, l'évaluation opère. Martin (2023) fait la différence entre les statistiques et un phénomène à la fois très ancien et contemporain de notre époque : la notion de « chiffres évaluatifs ».

1) Les chiffres évaluatifs sont « associés à des hiérarchies de valeur : il existe des bonnes et des mauvaises notes, des évaluations positives et négatives, des performances plus ou moins satisfaisantes ; il existe des notes désirables, auxquelles chacun est supposé aspirer » (Martin, *Ibid.*, p. 49).

2) « ces chiffres concernent des petits groupes voire des individus singuliers » (*Ibid.*, p. 49).

3) « [...] ces chiffres cherchent à faire changer les comportements : un service ou un individu mal noté doit réagir pour progresser et donc améliorer ses notes. [p. 50] [...] Les chiffres évaluatifs sont destinés à faire naître des réactions de la part de ceux qui sont chiffrés : le chiffrage est répété dans le temps de façon plus ou moins fréquente, de manière à créer une dynamique supposée vertueuse. Les individus ou collectifs évalués peuvent donc comparer leur "performance", "qualité" ou "accomplissement" dans le temps, mais aussi entre eux. En cela les chiffres évaluatifs stimulent la comparaison et les compétition : ils participent à la création de "compétitions ou concurrences chiffrées" » (*Ibid.*, p. 51).

« Tous ces chiffres participent à l'idée que tout est chiffrable, mesurable et évaluable, et qu'il ne peut pas y avoir de performance et de progrès sans évaluation et chiffrage » (*Ibid.*, p. 57).

Revenant à notre préoccupation, comment ne pas penser à l'évaluation des universités, de leur classement ? En effet, le classement comme la valeur chiffrée des produits universitaires forment l'un des parangons évaluatifs de la science, mise sur le marché. « La manipulation est ici bigrement subtile : ce sont moins les performances des universités qui prouvent le bien-fondé du classement, que la publicité donnée à la liste des meilleurs ou des pires établissements, qui rétroagit sur les performances de ceux-ci, confirmant insidieusement la publication initiale » (Houlou-Garcia & Maugenest, 2022, p. 214). C'est une chose de vouloir avoir une estimation financière de la science ; c'en est une autre de vouloir savoir sa valeur. « Les savoirs ne sont capables de transformer le monde qu'à la mesure de leur enrôlement dans des projets politiques déjà constitués » (Fressoz, 2015, p. 385). Ce dialogue peut se poursuivre sur une perspective où l'Etat est *entrepreneur de science* (Edgerton, 2019) :

« Il est aussi révélateur que l'évaluation des chercheurs, des universités et des pays, par la comptabilisation des publications et des citations, soit devenue une opération de routine. Il ne s'agit pas là de néolibéralisme, mais de néobureaucratisme ; il n'existe pas de mesures véritablement convaincantes de l'efficacité réelle, ni même de l'impact économique de la recherche » (*Ibid.*, p. 81).

Je commence à aborder la mise à fin de mon propos. Je pose trois types de dialogues normatifs ou, plus justement, évaluatifs de la science dans une tentative mi-fictive mi-déjà prégnante, il me semble. Je vous présente cela comme un résultat temporaire d'une réflexion et d'une recherche en cours, sans prétention exhaustive ou totale. Comme « dialogue », il faut

⁵ A prendre comme élaboratrice de tout un ensemble de registres linguistiques, lexicaux et sémiotiques.

les entendre comme tout autant le fruit de relations polémologiques (dialogue ne veut pas dire consensus) jouant sur les relations entre les activités que comme produit/production anthropologique, donc circonstanciées⁶

Le premier type de dialogue évaluatif de la science s'opérerait dans les sillons de ce que Jean-Paul Gaudillière identifie comme *Une manière industrielle de savoir* (Gaudillière, 2019). L'évaluation participe directement aux manières de savoir et par voie de réciprocité à la validité des savoirs en question. Cet aspect de la validité a été abordé plusieurs fois dans les différentes communications entendues ; je n'ai pas le temps de développer dessus mais l'affaire est questionnante et renvoie par exemple à la valeur de la validité elle-même, en outre⁷. La figure du « chercheur entrepreneur » (*Ibid.*, p. 97 et pp. 100-) semble être la figure archétypale de cette personne et de sa communauté : le pied gauche dans les institutions de recherche, le pied droit dans des institutions d'innovation⁸, le « cul entre deux chaises » que le concept de « projet » (Boltanski & Chiapello, 2011; Boutinet, 1993) par exemple me paraît illustrateur et discuté à ce propos. Les dialogues évalueraient la science en mettant la

« conjonction de trois éléments : 1° de nouveaux registres de savoir ; 2° la création de petites entreprises (start-up) se consacrant essentiellement ou exclusivement à la recherche ; 3° un financement par le capital-risque et une valorisation précoce des résultats par la création de droits de propriété intellectuelle » (Gaudillière, 2019, p. 96).

En définitive, les « chercheurs entrepreneurs » s'inter-évalueraient sur fonds concurrentiels où le marché scientifique liquiderait pour ainsi dire les frontières entre les postures de chercheur-e, expert-e et « intellectuel-les » pour reprendre les propos de notre collègue Guy Lapostolle (2023) dans ce colloque, qui me fait penser au papier *Du rôle de l'intellectuel dans le mouvement révolutionnaire* selon Jean-Paul Sartre, Bernard Pinguad et Dionys Mascolo édité en 1971 par Éric Losfeld. L'évaluation tendrait à se séparer de plus en plus de la science et de la recherche pour se rapprocher de plus en plus d'expertises commanditées par du politique. Les résultats des évaluations souffriraient d'un paradoxe : celui d'un discours évaluatif totalisant et solutionniste, tandis que leur modalité concrète et les résultats des évaluations resteraient contingents. C'est un problème de validité qui se préjustifierait en quelque sorte du fait de l'usage ou d'une « tendance » (Bonneuil et al., 2019; Erner, 2020). Sorte de « médiocratie » (Deneault, 2017) technique et instrumentale, l'évaluation pourrait bien en être un halo au service de valeurs déshistorisantes et réductionnistes.



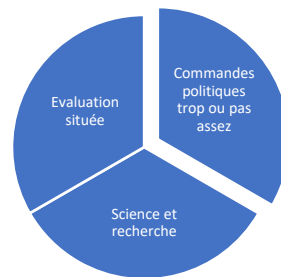
Dans un autre univers, la recherche poursuit son travail actuel en rapprochant les « visées critiques, praxéologiques et heuristiques » (Marcel, 2020) dans les aspects éthiques, méthodologiques et analytiques de la recherche elle-même sur l'évaluation. Plus contextualisée (Mottier Lopez, 2017), l'évaluation s'observerait comme activité « polysituée »

⁶ Je n'aurai pas le temps de développer la part relationnelle des activités dans la présente communication.

⁷ Je fais ici notamment écho aux travaux cités dans la première note de bas de page, en fin de propos.

⁸ Cf la conférence de Etienne Klein qui nous a dit que l'innovation remplaçait le progrès dans les discours.

(Mottier Lopez, 2019) où plusieurs cultures professionnelles s'entrecroisent. Les référentiels font l'objet de recul, d'objet gouvernail (tant qu'il faut le faire) pour conduire des « évaluation accompagnement » (Gremion, 2020). Les résultats soutiennent la diversité des approches évaluatives, ne permettant pas de dire une vérité, mais de fournir des exemples, des modèles, plus humblement des inspirations, des propositions de répliation au service des apprentissages, de la compréhension de phénomènes éducatifs ou formatifs. Les différentes disciplines coopèrent parfois, favorisant la limitation épistémique et de la terminologie et de l'usage de produits de l'évaluation : « valeur » en économie ne rime pas nécessairement avec « valeur » en anthropologie ou selon un vécu d'actrice à considérer. Savoir dire « non » à du politique et/ou aux commandes, par éthique et intégrité, ferait la différence, favorisant une diversité dans les cultures de l'évaluation, libérant les « imaginaires » (Jorro, 1996) qui les accompagnent, montrant que le contrôle, les démarches qualité ou autre dispositifs sont des épiphénomènes de l'évaluation en soi : le choix des mots et le choix de veiller à leur choix seraient intrinsèque à ce mouvement. Pour cela, l'évaluation ne serait pas au service d'une « accélération » (Rosa, 2013) aliénée et aliénante (Rosa, 2014) du vite fait bien fait à partir d'une grille bien faite : mais tout au contraire un frein-levier à s'intéresser aux valeurs polysituées du fait même d'enquêter pour comprendre, (re)situer, discuter de connaissances et de leur valeur heuristiques pour les personnes.



D'un autre côté, un autre format du dialogue évaluatif pourrait prendre place en alternative, voire en altération, du premier mouvement imaginé. L'évaluation, « interculturelle » et situation éthique clé pour débattre des valeurs (Roblez, 2019), déboucherait sur des connaissances servant le projet d'une sorte de « métafiction historiographique » pour qualifier une forme d'écriture hybride, qui est à la fois récit historique et fictionnel, et son ambition de raconter les événements du passé ainsi que ses échos littéraires et ses renvois à d'autres textes » (Loriga & Revel, 2022, p. 102). Les traditions comme les histoires de l'évaluation pourrait alors se repenser, voire si j'ose le dire, se ré-évaluer : leur valeur de départ ne marquerait pas la fin ou le résultat d'une ingénierie ou d'une normativité de ce qui fait science, mais le début d'une apprentissage sur la valeur en devenir à partir d'une relecture de l'histoire. Mon hypothèse est qu'en interrogeant et cherchant à décrire les fils des histoires épistémiques de l'évaluation et de ses avatars, nous pourrions ainsi comprendre autrement comment les normes dans la science se font, se défont et donc peuvent se faire autrement. Je finirai sur les mots de David Graeber comme suit : « Adopter une approche dialectique consiste à définir les choses non pas en fonction de ce que l'on imagine qu'elles sont abstraitement à un moment donné, hors du temps, mais de leur potentiel devenir, au moins en partie » (Graeber, 2022, p. 388).



MERCI A SERGE CECCONI

BIBLIOGRAPHIE

Albarello, L., Aubin, D., Fallon, C., & Van Haepere, B. (2016). *Penser l'évaluation des politiques publiques*. De Boeck supérieur.

Arduino, J. (1990). *Les postures (ou impostures) respectives du chercheur, de l'expert et du consultant*. 22-34.

Austin, J. L. (2002). *Quand dire, c'est faire : = How to do things with words*. Éd. du Seuil.

Barbier, J.-M. (1994). *L'évaluation en formation* (3. éd., corr). Presses Universitaires de France.

Berlivet, L. (2015). L'exploration statistique du social. Administrations, associations savantes et débats publics. In K. Raj & H. O. Sibum (Éds.), *Histoire des sciences et des savoirs. Modernité et globalisation* (Seuil, Vol. 2, p. 411-433). Points.

- Bocquet, B. (Éd.). (2016). *La fièvre de l'évaluation : Quels symptômes?, quels traitements*. Presses universitaires du Septentrion.
- Boltanski, L., & Chiapello, È. (2011). *Le nouvel esprit du capitalisme* (Nouvelle éd.). Gallimard.
- Bonneuil, C., Pestre, D., Breteau, C., & Le Roy, C. (2019). *Histoire des sciences et des savoirs 3*. Éditions Points.
- Boutinet, J.-P. (1993). *Anthropologie du projet* (3e éd.). PUF.
- Butera, F., Buchs, C., & Darnon, C. (Éds.). (2011). *L'évaluation, une menace?* Presses universitaires de France.
- Campbell, D. T. (1979). Assessing the impact of planned social change. *Evaluation and Program Planning*, 2(1), 67-90. [https://doi.org/10.1016/0149-7189\(79\)90048-X](https://doi.org/10.1016/0149-7189(79)90048-X)
- Chauvier, É. (2014). *Les mots sans les choses*. Éd. Allia.
- de Ketele, J.-M. (2019). A quoi bon évaluer ! Explorer les possibles... In A. Jorro & N. Droyer, *L'évaluation, levier pour l'enseignement et la formation* (p. 15-32). De Boeck Supérieur.
- Del Rey, A. (2013). *La tyrannie de l'évaluation*. La Découverte.
- Delahais, T., Devaux-Spatarakis, A., Rveillard, A., & Ridde, V. (Éds.). (2022). *Evaluation. Fondements, controverses, perspectives*. LIEPP.
<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/evaluationanthologie/>
- Deneault, A. (2017). *La médiocratie précédé de Politique de l'extrême centre et suivi de Gouvernance, le management totalitaire*. Lux éditeur.
- Dionne, É. (2021). Un baccalauréat en mesure et évaluation. Et si le fruit était enfin mûr ? In C. Barroso Da Costa, D. Leduc, & I. Nizet (Éds.), *40 ans de mesure et d'évaluation* (p. 235-257). Presses de l'Université du Québec.
- Edgerton, D. (2019). L'Etat entrepreneur de science. In *Histoire des sciences et des savoirs. Le siècle des technosciences* (Seuil, Vol. 3, p. 66-83). Points.
- Erner, G. (2020). *Sociologie des tendances* (3e éd). Que sais-je ?
- Figari, G. (1994). *Évaluer : Quel référentiel?* De Boeck université.

- Figari, G. (2021). L'évaluation en évolutions. Vers la coconstruction des méthodes et du sens. In C. Barroso Da Costa, D. Leduc, & I. Nizet, *40 ans de mesure et d'évaluation* (1e éd., p. 19-29). Presses de l'Université du Québec.
- Gaudillière, J.-P. (2019). Une manière industrielle de savoir. In *Histoire des sciences et des savoirs. Le siècle des technosciences* (Seuil, Vol. 3, p. 85-105). Points.
- Gozlan, C. (2020). *Les valeurs de la science : Enquête sur les réformes de l'évaluation de la recherche en France*. ENS éditions.
- Graeber, D. (2022). *La fausse monnaie de nos rêves : Vers une théorie anthropologique de la valeur* (M. Iserte, Trad.). Les liens qui libèrent.
- Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales* (11e éd). Dalloz.
- Gremion, C. (2020). Accompagner et/ou guider pour aider à la professionnalisation : Des pistes pour dépasser le paradoxe. In C. Pélissier (Éd.), *Notion d'aide en éducation* (p. 35-56). ISTE Editions.
- Hadji, C. (1995). *L'Évaluation, règles du jeu : Des intentions aux outils*. ESF.
- Hadji, C. (2012). *Faut-il avoir peur de l'évaluation ?* De Boeck.
- Heidegger, M. (1973). *Essais et conférences* (J. Beaufret, Éd.; A. Préau, Trad.). Gallimard.
- Honneth, A. (2000). *La lutte pour la reconnaissance* (P. Rusch, Trad.; 3e éd.). Gallimard.
- Houlou-Garcia, A., & Maugenest, T. (2022). *Une histoire de la manipulation par les chiffres de l'Antiquité à nos jours ou Le théorème d'Hypocrite* (Éd. mise à jour). J'ai lu.
- Jorro, A. (1996). Pour une culture plurielle de l'évaluation, entre usages et archétypes. *Mesure et évaluation en éducation (MEE)*, 2(19), 5-21.
- Jorro, A. (2009). L'évaluation comme savoir professionnel. In L. Mottier Lopez & M. Crahay, *Evaluations en tension—Entre la régulation des apprentissages et le pilotage des systèmes* (p. 219-232). De Boeck.
- Jorro, A. (2016a). Se former à l'activité évaluative. *Education permanente*, 3(208), 53-64.

- Jorro, A. (2016b). Postures et gestes professionnels de formateurs dans l'accompagnement professionnel d'enseignants du premier degré. *eJIREPS*, 38, 114-132.
- Kuhn, T. S. (2018). *La structure des révolutions scientifiques*. Flammarion.
- Lapostolle, G. (2023, avril). *Peut-on croire les scientifiques engagés ?* [Communication]. Construction(s) et réception(s) de la science aujourd'hui - Colloque internationale, Cergy.
- Lecoq, M. (1997). *Les enjeux de l'évaluation*. L'Harmattan.
- Loriga, S., & Revel, J. (2022). *Une histoire inquiète : Les historiens et le tournant linguistique*. EHESS/Gallimard/Seuil.
- Marcel, J.-F. (2020). Fonctions de la recherche et participation : Une épistémo-compatibilité dans le cas de la recherche-intervention. *Questions vives recherches en éducation*, N° 33. <https://doi.org/10.4000/questionsvives.4691>
- Martin, O. (2023). *Chiffre*. Anamosa.
- Morin, M. (1971). Evaluation et éducation des adultes, problèmes méthodologiques. *Education permanente*, 9, 21-38.
- Mottier Lopez, L. (2017). Une modélisation pour appréhender la référentialisation dans l'évaluation des apprentissages des élèves. In P. Detroz, M. Crahay, & A. Fagnant, *L'évaluation à la lumière des contextes et des disciplines* (p. 169-192). De Boeck Supérieur.
- Mottier Lopez, L. (2019). Penser l'évaluation des apprentissages comme une activité polysituée. *Education permanente*, 220-221, 195-202.
- Mottier Lopez, L., & Figari, G. (2012). *Modélisations de l'évaluation en éducation : Questionnements épistémologiques*. De Boeck.
- Pelletier, L. (1971). La notion d'évaluation. *Education permanente*, 9, 7-19.
- Pons, X. (2011). *L'évaluation des politiques éducatives*. Presses universitaires de France.
- Popper, K. R. (1998). *La connaissance objective* (J.-J. Rosat, Trad.). Flammarion.
- Roblez, A. (2019). Penser une éthique interculturelle structurée ? Une piste par l'évaluation. *Ethica*, 2(22), 35-61.

- Roblez, A. (2022). *Vivre l'expérience de l'évaluation : Contributions micro-phénoménologiques. Essai d'une méthodologie descriptive de la subjectivité dans la professionnalité évaluative* [Sciences de l'éducation et de la formation, USPN dite Paris 13]. <https://hal.science/tel-03923015>
- Romainville, M. (2021). Ce n'est pas en pesant le cochon qu'on le fait grossir ou pourquoi l'évaluation formative peine à se faire une place au soleil. In C. Barroso Da Costa, D. Leduc, & I. Nizet, *40 ans de mesure et d'évaluation* (1e éd., p. 81-94). Presses de l'Université du Québec.
- Rosa, H. (2013). *Accélération : Une critique sociale du temps* (D. Renault, Trad.). la Découverte.
- Rosa, H. (2014). *Aliénation et accélération : Vers une théorie critique de la modernité tardive* (T. Chaumont, Trad.). la Découverte.
- Scheler, M. (1991). *Le Formalisme en éthique et l'éthique matériale des valeurs : Essai nouveau pour fonder un personnalisme éthique* (M. de Gandillac, Trad.). Gilliland.
- Toulemonde, J. (1995). The Emergence of An Evaluation Profession in European Countries : The Case of Structural Policies. *Knowledge and Policy: The International Journal of Knowledge Transfer and Utilization*, 8(3), 43-54.
- Tourmen, C. (2016). Heurs et malheurs des jeunes évaluateurs : Pour une didactique de l'évaluation. *Education permanente*, 208, 115-130.
- Tourmen, C. (2017, juin 20). *Consensus de la recherche autour d'une évaluation des compétences centrée sur les situations* [Conférence]. Université ouverte des compétences, Paris.
<https://www.centre-inffo.fr/site-centre-inffo/actualites-centre-inffo/le-quotidien-de-la-formation-actualite-formation-professionnelle-apprentissage/articles-2017/consensus-de-la-recherche-autour-d-une-evaluation-des-competences-centree-sur-les>
- Vial, M. (2009). *Se former pour évaluer—Se donner une problématique et élaborer des concepts* (2e éd.). De Boeck Supérieur.
- Vial, M. (2013). *Se repérer dans les modèles de l'évaluation : Méthodes - Dispositifs - Outils*. De Boeck.